



# RETRAITE A POINTS, CHEVEUX BLANCS, COLERE NOIRE !

La réforme des retraites va coûter très cher aux travailleurs-euses, aux fonctionnaires et aux actuel-le-s retraité-e-s. La retraite, c'est le repos bien mérité après une longue vie de travail souvent pénible.

Mais la réforme qui s'annonce ne nous permettra certainement pas d'être en état « d'en profiter ». Les « propositions » du gouvernement tiennent en une phrase : **il faudra travailler plus longtemps et accepter des baisses de pensions de plusieurs centaines d'euros par mois.**

A la CNT, nous considérons qu'il faut redéfinir la place du travail dans nos vies. Si le travail est parfois difficile, il ne devient une souffrance que parce qu'il est organisé sur des critères managériaux qui n'ont rien à voir avec l'éducation, la pédagogie et le service public

Le capitalisme nous exploite à son profit et les attaques successives contre les retraites prouvent que nous sommes à la merci d'un régime libéral et autoritaire. **Toutes les structures de solidarité sociales sont démantelées** : sécu, assurance chômage, CAF... sans oublier les services publics (éducation, santé, transports). **Les logiques de profit remplacent le projet d'une société égalitaire et solidaire.**

Enseignant-es	Début de carrière à 24 ans, hors classe à 51 ans		
	Age de départ	62 ans	64 ans
Pension nette aujourd'hui	1 740 €	2 076 €	2 226 €
Réforme Macron	1 314 €	1 572 €	1 999 €
<b>Perte</b>	<b>-426 €</b>	<b>-504 €</b>	<b>-627 €</b>

## Travailler plus, pour perdre plus !

D'après le rapport Delevoy, socle du projet de réforme, un-e professeur-e perdrait entre 300 et 500 € par mois simplement par le passage du calcul des pensions sur les 6 derniers mois à un calcul basé sur l'intégralité de la carrière.

Macron lui-même ne nie pas ces chiffres et préconise pour compenser de faire travailler les profs plus longtemps, avec plus d'heures de travail par semaine, et pendant les vacances scolaires.

## La solidarité ne se négocie pas !

Cette réforme c'est aussi l'abandon du principe de solidarité pour un système individuel qui profitera en premier lieu à la finance. Les plus privilégié-e-s se tourneront vers des complémentaires ou des fonds de pensions privés et les autres seront condamné-e-s à la paupérisation.

PENSIONS				
départ à				
62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans
Age légal		Age Pivot		
<b>Décote - 10%</b>	<b>Décote - 5%</b>	<b>Pas de décote</b>	<b>Surcote + 5%</b>	<b>Surcote + 10%</b>
Aujourd'hui, le calcul des pensions comptabilise les 6 derniers mois de notre carrière dans l'Education nationale. Ce calcul sera désormais effectué sur TOUTE la carrière, mauvaises années incluses (congés parentaux, congés formations, temps partiel...)				

**Collègues précaires, contractuel-le-s, AVS AESH,** aux salaires mensuels de misère toucheront des pensions équivalentes.

Toutes les simulations aujourd'hui disponibles à partir de la lecture du rapport Delevoy confirment le maintien des petites pensions pour les salaires proches ou au dessous du SMIC soit environ 900 € quand le minimum vieillesse est aujourd'hui à 868€... Champagne !

## L'avis de l'expert

**F. Fillon devant les patrons, 10 mars 2016**

« le système par points, en réalité, ça permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue : ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points, et donc de diminuer le niveau des pensions ».

## Lutter pour gagner c'est possible !

**Aout 1953** : 4 millions de grévistes au plus fort du mouvement on contraint le gouvernement à céder sur le recul de l'âge de départ à la retraite des fonctionnaires alors que les décrets avaient été publiés au journal officiel !

**Novembre-décembre 1995 les grévistes font reculer Chirac et Juppé** pour conserver la règle des 6 derniers mois de salaire pour le calcul des pensions des fonctionnaires.

**En 2019, notre arme, c'est toujours la grève !**

A partir du 5 décembre, la grève sera reconductible car il faudra contraindre une nouvelle fois le pouvoir à reculer !

Parier sur la grève, c'est accepter de perdre 10 jours de salaire (env. 1 000€) quand la réforme nous promet une perte cumulée de 100 000 € sur 20 ans de pension de retraite ! Plus rentable qu'une action Française des jeux !

La loi est présentée au conseil des ministres dès janvier 2020 pour un vote au Parlement avant l'été, il y a urgence à stopper le gouvernement !

## Travailler plus longtemps ? Plutôt crever !

Pour compenser l'effondrement de nos pensions dans le nouveau système, il faudrait une augmentation générale de 30 % de nos salaires bruts. Le gouvernement ne l'envisage surtout pas.

Il envisage en revanche de nous faire travailler plus longtemps. Quel collègue se projette sérieusement à 66 ans dans une salle de classe ? Aucun.e ! Sauf peut-être les chef-fes d'établissements...

La seule augmentation prévue par notre ministre est celle décidée par le gouvernement précédent : 300€ bruts/an (20€ nets / mois).

### Une journée de grève ne suffira pas !

#### *Petit manuel de la reconductible*

Se réunir localement (réunion dans les écoles, RIS, AG).

Prévoir le soutien aux grévistes en constituant des caisses de grève.

Informez et associez les parents d'élèves afin qu'ils se préparent à la perspective d'un mois de décembre très perturbé.

Refuser les divisions entre toutes les travailleuses et tous les travailleurs (chômeurs, chômeuses, public, privé, régimes spéciaux...) en organisant la solidarité interprofessionnelle.

# TOUTES ET TOUS EN GREVE A PARTIR DU 5 DECEMBRE !

**RDV MANIF  
5/12 A 10H  
GARE DE  
GRENOBLE**

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION

# CNT-FTE

CNT-FTE - 33 rue des Vignoles - 75020 Paris

Courriel : [fede-educ@cnt-f.org](mailto:fede-educ@cnt-f.org) - Tél : 07 82 14 98 31 - Site : <http://www.cnt-f.org/fte>

